

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'un pôle de services à Hagenthal-le-Bas

Type de marché :

Marché de services

Classification CPV :

71 20 00 00 - 0 : Services d'architecture

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux de la dernière tranche exécutée le cas échéant. La durée prévisionnelle maximale du marché (toutes phases de travaux exécutées) est de 48 mois.

Chaque phase démarre à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution de l'élément de mission considéré.

Une prolongation de délai pourra être accordée par le pouvoir adjudicateur suivant les dispositions de l'article 15.3 du CCAG-MOE.



Type de procédure :

Marché passé selon une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, soumise aux dispositions de l'article R.2122-6 du Code de la Commande Publique.

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : Vendredi 23 juillet 2021

Titulaire du marché :

ATELIER G5
55, rue Marc Seguin
68200 MULHOUSE

Montant du marché :

Pour un montant prévisionnel total indiqué dans la décomposition des honoraires de 303 729,00 € HT, décomposés comme suit :

-Missions de base : 281 559,00 € HT (honoraires fixés à 12,7 % du montant prévisionnel des travaux).

-Mission complémentaire : 22 170,00 € HT

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Date de signature du marché : Jeudi 22 juillet 2021

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au Service Marchés Publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 4 août 2021